

École des métiers santé de Sion

Maturité professionnelle Santé et social

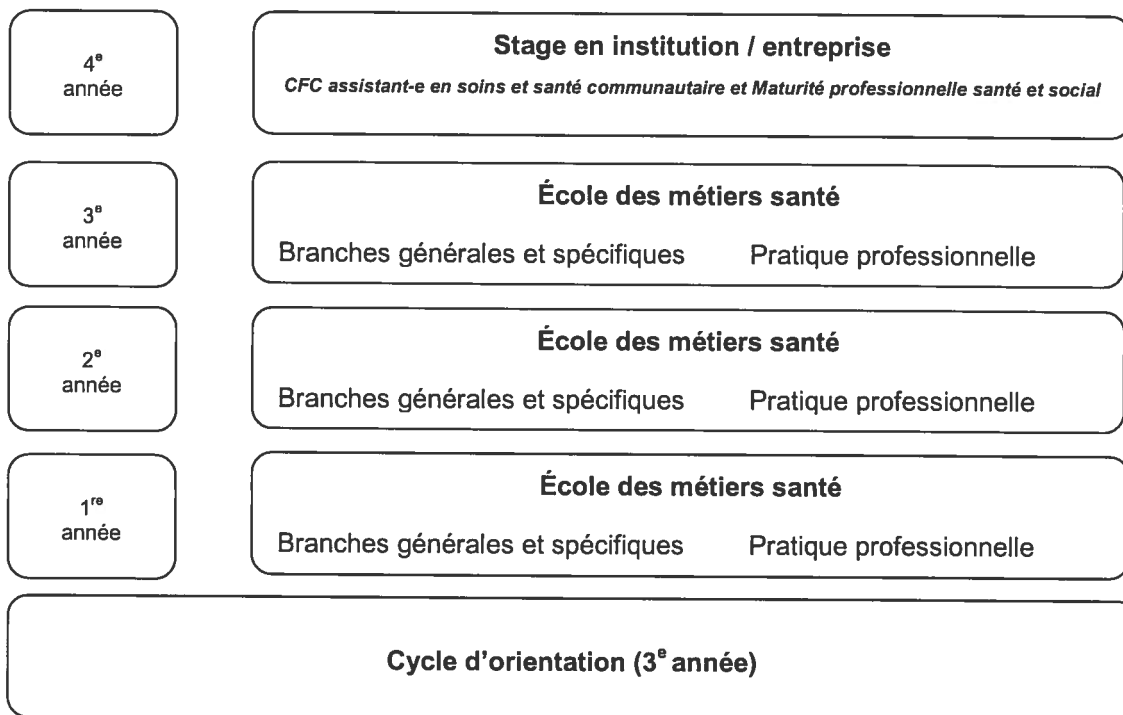


École des métiers santé

Conditions d'admission pour 2017/2018 après la 3^e année du CO (cycle d'orientation)

Avec quatre niveaux 1	Avec trois niveaux 1 et un niveau 2
<ul style="list-style-type: none"> - Trois niveaux réussis (note de 4). - Année réussie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Deux niveaux 1 réussis (note de 4). - Note minimale de 4.5 au niveau 2. - Année réussie.
Avec deux niveaux 1 et deux niveaux 2	Avec un niveau 1 et trois niveaux 2
<ul style="list-style-type: none"> - Deux niveaux 1 réussis (note de 4). - Note minimale de 4.5 pour un des niveaux 2, et de 5 pour l'autre niveau 2. - Année réussie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le niveau 1 réussi (note de 4). - Note minimale de 4.5 pour un des niveaux 2, et de 5 pour les deux autres niveaux 2. - Année réussie.
Avec quatre niveaux 2	
<ul style="list-style-type: none"> - Note minimale de 4.5 pour un des niveaux 2, et de 5 pour les trois autres niveaux 2. - Année réussie. 	

→ Les élèves qui ne remplissent pas ces conditions peuvent se présenter à un examen organisé en août dans les CO par le DFS.



Grille horaire 2017-2018 (provisoire)

			I	II	III
Branches MP	Domaine fondamental	Français	3	3	3
		Allemand	2	2	2
		Anglais	2	2	2
		Mathématiques	2	2	2
	Domaine spécifique	Sciences sociales	2	2	3
		Sciences naturelles	3	3	3
	Domaine complémentaire	Histoire et institutions politiques	2	1	-
		Economie et droit	2	2	1
		Travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP)			1

Branches CFC	Branches professionnelles	Compétences métier	8	9	9
		Gestion professionnelle	1	1	1
	Pratique professionnelle intégrée (PPI)	Cours interentreprises / atelier métier	4	4	4
		Projet santé	2	2	2
		Connaissances professionnelles spécifiques	2	2	2
		Sport	2	2	2
			37	37	37

Les cours sont dispensés tous les jours du lundi au vendredi, il n'y a pas de demi-journée de congé.

LES DÉBOUCHÉS APRÈS L'ÉCOLE DES MÉTIERS SANTÉ

(LISTE NON EXHAUSTIVE)

Tous les élèves qui commenceront l'école des métiers santé obtiendront à l'issue de leur formation (4 ans), un certificat fédéral de capacité (CFC) et une maturité professionnelle santé et social.

La MP santé permet l'accès aux études supérieures, en particulier aux hautes écoles spécialisées (HES) du domaine « Santé ».

Activité professionnelle

- Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC) CFC
- Perfectionnements, formations en cours d'emploi (brevets / diplômes fédéraux : *par exemple : Spécialiste en codage médical BF, Conseiller-ère en affections respiratoires et tuberculose BF*)

Écoles supérieures (ES)

Accès sous réserve de la réussite d'un concours d'entrée ou d'un test d'admission pour certaines filières

- Ambulancier-ère ES
- Infirmier-ère ES
- Hygiéniste dentaire ES
- Podologue ES
- Technicien-ne en analyses biomédicales ES
- Technicien-ne en salle d'opération ES

Hautes écoles spécialisées (HES)

- Diététicien-ne HES
- Ergothérapeute HES
- Infirmier-ère HES
- Ostéopathe HES
- Physiothérapeute HES
- Sage-femme HES
- Technicien-ne en radiologie HES

Écoles avec examen d'entrée ou formation complémentaire

- Examen d'admission pour la Haute École Pédagogique (HEPVs)
- HES dans un autre domaine que celui de la santé
- Passerelle (DUBS) pour entrer à l'Université ou à la HEP
- Autres formations : école de police, etc..

Pour plus d'informations...

- www.orientation.ch > Formations > Rechercher une formation